

# L'éolien pour 50 % des besoins énergétiques de l'île selon EDF - Ile-de-Sein

jeudi 26 septembre 2013



Vincent Denby-Wilkes, délégué régional de Bretagne d'EDF, a présenté son projet de transition énergétique devant une centaine de Sénans.

Une réunion d'information sur le thème de la transition énergétique : visiblement, la population était demandeuse. Près d'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation de la mairie, mardi soir.

Après la création, l'été dernier, de la société « Île de Sein Énergie » (IDSE), regroupant 66 Sénans, dans le but de porter un projet de transition énergétique à 100 % assurée par le vent, la mer et le soleil, la parole était donnée à EDF dans le but de présenter elle aussi son projet de transition énergétique. Quatre représentants avaient spécialement fait le déplacement à Sein, dont Vincent Denby-Wilkes, délégué régional de la Bretagne.

## Une diminution de la CSPE

Tout d'abord, le cadre réglementaire a été rappelé à l'assistance : Sein est une île non inter-connectée, bénéficiant de la péréquation tarifaire via la Contribution de service public de l'électricité (CSPE). Objectif de cette taxe perçue à l'échelle nationale : que le prix de l'électricité sur l'île soit le même que sur le continent. « **Contribution que nous souhaitons diminuer progressivement** », avance Vincent Denby-Wilkes.

Produire 50 % des besoins énergétiques de l'île via l'éolien et stocker l'électricité produite non-consommée sur place : c'est le projet présenté par EDF. « **Cela suppose que les services de l'État donnent leur autorisation par rapport à la loi Littoral, Natura 2000, les radars présents sur Sein et le dispositif des Phares et Balises** », poursuit le délégué régional d'EDF.

La taille et le nombre des éoliennes peuvent ainsi varier : deux d'une puissance de 100 kilowatts, moins hautes que le phare ; ou alors quatre ou cinq plus basses d'une capacité de 50 kilowatts. « **Nous n'avons pas de contrainte de calendrier. Mais ce projet suppose l'aval de la population, dans la logique de la délibération du conseil municipal adoptée sur ce sujet l'été dernier** », insiste Vincent Denby-Wilkes.

## Uniquement éolien

Les représentants d'EDF ne se sont pas exprimés sur le projet d'IDSE. Patrick Saultier, directeur de cette société locale, était présent dans la salle : « **De par la loi, en raison de la péréquation, EDF prétend qu'elle seule peut monter un projet de transition énergétique sur l'île. À nous de trouver des possibilités, ce n'est pas infaisable** ».

Deuxième critique émise par Patrick Saultier : « **EDF refuse le partenariat que l'on a proposé. Leur projet consiste seulement à produire de l'électricité, uniquement par l'éolien. Nous, nous proposons un projet global, de territoire, dans l'intérêt de l'île** ».

Désormais, IDSE et EDF iront à la rencontre de la population afin d'expliquer leur projet en détail. Car, *in fine*, ce sont les Sénans qui décideront.

Ludovic LE SIGNOR.